

les fêtes d'Orléans



Jean-Pierre Sueur
Maire d'Orléans

12 avril. Les fêtes johanniques sont d'abord des fêtes, les fêtes d'Orléans. Un grand effort a été fait pour qu'elles soient cette année particulièrement gaies, vivantes, animées. Des manifestations auront lieu dans tous les quartiers. Le Chœur de l'Armée Française donnera un concert exceptionnel le 6 mai à la Cathédrale. De nombreux groupes médiévaux seront présents et participeront au cortège de l'après-midi du 8 mai. Ces fêtes seront celles de tous les Orléanais et de tous ceux qu'ils sont heureux d'inviter ou d'accueillir en cette circonstance.

Nos fêtes sont aussi fêtes nationales. Madame Ségolène Royal, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement Scolaire, nous a fait l'honneur d'accepter de les présider. Je tiens à l'en remercier au nom de tous. Avec elle, nous nous souviendrons que le message de Jeanne, qui est un

message de fraternité, de justice, de courage, de respect de chaque être humain, garde aujourd'hui sa pleine signification.

15 avril. L'ouverture de la salle Eiffel a été un grand moment. Durant trois jours, de nombreux Orléanais sont venus la visiter. Ils l'ont trouvée chaude, chaleureuse, conviviale. Ses capacités d'accueil vont de 300 à 400 personnes selon l'usage qui en est fait. C'est un choix. Cette capacité correspond, en effet, aux demandes les plus fréquentes. Pour les rassemblements plus importants, le Parc des Expositions et des Congrès offre de multiples possibilités. Il en offrira davantage encore, lorsque sa rénovation sera achevée. A la salle Eiffel, les visiteurs des «portes ouvertes» ont pu découvrir des expositions consacrées au passé comme à l'avenir d'Orléans, s'intéressant à l'un autant qu'à l'autre, démontrant ainsi combien ils apprécient la démarche qui nous conduit, indissociablement, à retrouver les origines de notre ville et à nous projeter dans le siècle futur. Cela ne signifie nullement que les constructions de demain devront être la copie ou, pire, le pastiche de celles d'hier. Cela signifie, au contraire, que nous nous inscrivons dans un mouvement qui vient de loin et qui va loin, apportant la part de création, de renouveau et d'ambition qu'ils nous revient d'apporter.

J'eus, huit jours plus tard, la confirmation de ces intuitions en constatant qu'à nouveau de très nombreux Orléanais étaient venus visiter les fouilles archéologiques de la Charpenterie et les «trouvailles» exposées à la Tour Blanche. Certains ont regretté qu'on ne garde pas ce champ de fouilles, qu'on ne l'étende pas, qu'on ne prolonge pas l'opération. Pour ne rien

vous cacher, tout le sol et tout le sous-sol d'Orléans mériteraient d'être fouillés. On irait certainement de découverte en découverte! Mais c'est, bien sûr, impossible! Alors, la loi est sage qui impose, lors de travaux comme ceux qui sont décidés à la Charpenterie, d'importantes fouilles archéologiques. Si nous n'avions pas conçu, en cet endroit, un nouveau projet, nous n'aurions pas fait ces fouilles, nous n'aurions pas eu connaissance des indices du peuplement ancien du coteau de la Loire et nous n'aurions pas trouvé les objets qui vont enrichir nos musées. Il faut nécessairement faire des compromis entre le passé, le présent et l'avenir. Sinon, il n'y aurait que des villes mortes, pétrifiées, arrêtées dans leur élan. Or, comme l'a si bien écrit Fernand Braudel, «La ville est mouvement».

19 avril. Lors de la prochaine réunion du conseil municipal le projet d'aménagement de la nouvelle «clôture» du Jardin des Plantes sera présenté. Cette «clôture» sera tout autant une ouverture puisqu'elle permettra de découvrir depuis l'avenue Roger Secrétain certaines perspectives de ce beau jardin. Je rassure donc tous ceux qui se lassent des toiles ondulées et des affiches qui s'y succèdent: le paysage va changer dans les mois qui viennent. J'en profite pour dire mon total accord avec la Ligue contre la Violence Routière qui dénonce la vitesse excessive des véhicules sur la Nationale 20 et sur les mailis. Nous sommes en ville, et non sur une autoroute. Un travail a commencé entre les représentants de l'Etat (puisque'il s'agit d'une route nationale) et les élus concernés pour transformer cet axe en «avenue urbaine». Le plus vite sera le mieux, pour la sécurité de tous. ■